

ST MAURICE DE GOURDANS

DEPARTEMENT

AIN

Nombre de conseillers en exercice : 15

De Présents : 10

De Votants : 13

VOTES :
Pour 13
Contre 0
Abstentions 0

L'an deux mil vingt-deux le cinq octobre, le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Commune de SAINT MAURICE DE GOURDANS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du vingt et un septembre deux mil vingt-deux, sous la Présidence de M. Fabrice VENET.

Etaient présents : Messieurs-dames BOUVIER, CALARD, CROST, LLAMBRICH, MASSON, MERCIER, OLLIER S, OLLIER V, PUYPE E, SAINT-GENIS, VENÇON.

Excusés ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle MASSON à Myriam SAINT-GENIS, Camille PUYPE à Elisabeth PUYPE, Marie-Thérèse TSOUNIAS à Nathalie LLAMBRICH.

Excusées : Sophie THEVENET, Fabrice VENET

Madame Nathalie LLAMBRICH ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire qu'elle a acceptées.

N° 05/2022 – Organisation du repas des aînés et des colis de Noël

Madame Saint-Genis, Vice-Présidente informe l'assemblée qu'il est temps d'organiser le banquet des anciens de la commune ainsi que les colis de fin d'année.

Il est proposé à l'Assemblée la somme de 41.00€ euros par personne pour les repas et les colis.

Les prestataires retenus sont la société Aux Délicatesses pour le repas, Paul Laredy pour les colis et Les Diablot'Ain pour l'animation.

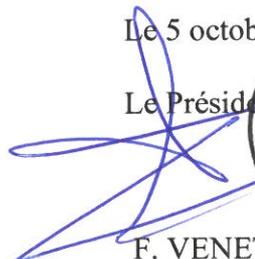
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **Approuve** les tarifs et les prestataires proposés.

Ainsi fait et délibéré,

Le 5 octobre 2022

Le Président


F. VENET

